Préparation au concours de
Capitaine

L'accès à cette préparation est soumis à un **test d'orientation** préalable.

Les durées indiquées correspondent au temps requis nécessaire à la formation ; ces durées sont celles qui seront attestées.
Distanciel en direct : correspond au temps de formation réalisé en classe virtuelle avec l'intervenant et le groupe de stagiaires, les dates et heures de ces temps sont précisés dans le planning du groupe (planning envoyé avec la convocation)
Distanciel en autonomie : correspond au temps de formation minimum que le stagiaire doit réaliser en autonomie sur la plateforme de formation à distance Formadist. S'il le souhaite, le stagiaire peut travailler au-delà de ce temps minimum.

	INTERNE	EXTERNE
Epreuves d'admissibilité	**Apprendre en autonomie** *Apprendre à apprendre – utilisation des ressources à distance* **Distanciel en direct : 3 h / 0,5 jour** **Distanciel en autonomie : 4 h / 0,6 jour** **Rédaction d'une note d'analyse à partir des éléments d'un dossier portant sur un cas pratique soulevant un problème d'organisation ou de gestion rencontré par un service d'incendie et de secours et consistant à dégager des solutions adaptées** *Méthodologie – Travail en mode projet – 3 devoirs – 1 concours blanc* **Distanciel en direct : 13 h / 2,1 jours** **Distanciel en autonomie : 24 h / 4 jours** **Série de questions à réponses ouvertes courtes, portant sur les activités et compétences requises pour occuper des fonctions d'encadrement ainsi que sur des connaissances de culture administrative** *Méthodologie – 3 devoirs – 1 concours blanc* **Distanciel en direct : 7 h / 1,1 jours** **Distanciel en autonomie : 10 h / 1,6 jours**	**Apprendre en autonomie** *Apprendre à apprendre – utilisation des ressources à distance* **Distanciel en direct : 3 h / 0,5 jour** **Distanciel en autonomie : 4 h / 0,6 jour** **Rédaction d'une note** *Méthodologie – Travail en mode projet – 3 devoirs – 1 concours blanc* **Distanciel en direct : 13 h / 2,1 jours** **Distanciel en autonomie : 24 h / 4 jours** **Série de questions à réponses ouvertes courtes, portant sur l'option choisie par le candidat : droit, économie et gestion, gestion des risques sécurité et environnement, sciences de l'ingénieur** *Méthodologie – 2 devoirs – 1 concours blanc* **Présentiel : 7 h / 1,1 jours** **Distanciel en autonomie : 12 h / 2 jours**
Apport de connaissances	**Culture territoriale** **Distanciel en direct : 6 h / 1 jour** **Distanciel en autonomie : 27 h / 4,5 jours**	**Culture territoriale** **Distanciel en direct : 6 h / 1 jour** **Distanciel en autonomie : 27 h / 4,5 jours**

Epreuves d'admission	**Entretien avec le jury** *Projet professionnel et acquis de l'expérience – Méthodologie – Mise en situation (pour les admissibles) – ressources à distance* **Distanciel en direct : 3 h méthodologie + 3 h mise en situation / 0,5 jour + 0,5 jour** **Distanciel en autonomie : 3 h / 0,5 jour**	**Entretien avec le jury** *Projet professionnel et acquis de l'expérience – Méthodologie – Mise en situation (pour les admissibles) – ressources à distance* **Distanciel en direct : 3 h méthodologie + 3 h mise en situation / 0,5 jour + 0,5 jour** **Distanciel en autonomie : 3 h / 0,5 jour**

L'inscription à la préparation ne vaut pas inscription au concours ou à l'examen.
L'inscription au concours ou à l'examen se réalise via le site https://www.concours-territorial.fr/